SZ/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE BARBES (R.D 150A)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Barbès par la société Européenne de Bâtiment représentée par Mme Dauphin Virginie – 870 rue Marcel Paul – 94500 Champigny-sur-Marne agissant pour le compte de la Coop Ivry Habitat – 6 promenée Supérieure – 94204 Ivry-sur-Seine (rénovation de la façade),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Barbès** au droit des n^{os}13 et 15 à compter du **9 janvier 2023** à **8 heures** jusqu'au **31 janvier 2023** à **18 heures :**

- **Neutralisation de deux places de stationnement côté impair soit un linéaire de 10 mètres.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY S/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- Monsieur le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest – D.T.V.D. du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
- DTSP (voies départementales),
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Européenne de Bâtiment – 870 rue Marcel Paul – 94500 Champigny-sur-Marne.

FAIT EN MAIRIE, LE 03 JAN. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 05 JAN. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 2 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon